



**SEPT RAISONS**

**D'INVESTIR EN HAÏTI**



## **Raison 1** **Haïti dans la Caraïbe :** **un atout stratégique pour le commerce international**

### **Argument 1. Haïti est un carrefour stratégique entre l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et les Caraïbes**

Haïti se situe au cœur du bassin caraïbéen, à 680 miles de la Floride. Cette position privilégiée fait du pays une plaque tournante du commerce dans la Caraïbe. Elle fournit ainsi :

- une porte d'entrée vers le marché américain et caraïbéen ;
- une grande accessibilité aux marchés mondiaux ;
- des échanges commerciaux par voie maritime et aérienne.

### **Argument 2. Membre de la CARICOM, Haïti dessert un vaste marché**

La dynamique démographique et touristique de la CARICOM (Communauté économique de la Caraïbe) procure une clientèle croissante, avec :

- environ 40 millions de consommateurs à fort pouvoir d'achat ;
- soit 20 millions de Caraïbéens et de Caraïbéennes, accueillant 20 millions de touristes chaque année ;
- un réseau régional diversifié intégrant environ 25 pays et territoires. Haïti est membre de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) et de l'Association des États de la Caraïbe (AEC).

Toute entreprise peut alors profiter des infrastructures d'Haïti, dont :

- deux aéroports internationaux à Port-au-Prince, la capitale, et au Cap-Haïtien (Nord) ;
- quatre ports maritimes à Port-au-Prince, au Cap-Haïtien, à Miragoâne et à Saint-Marc ;
- des ports terrestres et un maillage routier connectant les plus grands centres urbains ;
- un hébergement hôtelier, berceau de modernité et de traditions.

### **Haïti, carrefour stratégique entre les Amériques, les Caraïbes et l'Europe**



## **Raison 2** ***Haïti, une économie en plein essor***

### **Argument 1. Un marché vierge, dynamique et en forte expansion**

Haïti constitue un marché inexploité, avec des opportunités uniques :

- 12 millions d'habitants (de consommateurs), en croissance annuelle de 1,34% ;
- une importation massive de biens et de services ;
- une forte demande dans divers secteurs, comme l'agro-industrie, l'habitat, les routes et l'énergie.

### **Argument 2. Une urbanisation croissante autour de pôles régionaux**

L'urbanisation, progressant à un taux de 59% en Haïti en 2022, ouvre des débouchés attrayants :

- une demande croissante d'infrastructures, de transports et de logements en milieu urbain et rural ;
- une grande clientèle pour les équipements et les services ;
- des pôles régionaux de développement : Port-au-Prince, la capitale ; le Nord (Cap-Haïtien, Fort-Liberté - Ouanaminthe) ; le Centre (Gonaïves, Hinche) et le Sud (Les Cayes, Jérémie, Jacmel).

Source : Banque mondiale (BM).



### **Raison 3**

## ***Une main-d'œuvre jeune, multilingue, à coûts compétitifs***

### **Argument 1. Une population jeune, dynamique et compétitive**

La jeunesse de la population haïtienne constitue un grand réservoir de main d'œuvre, avec :

- un âge médian de 23 ans ;
- des taux de rémunération compétitifs, les meilleurs de la Caraïbe ;
- de grandes qualités : motivation, intelligence, disponibilité, flexibilité et volonté d'apprendre ;
- des opportunités de formation et de développement des compétences.

### **Argument 2. Une population multilingue et apprenante**

Les entreprises trouvent en Haïti un vivier de salariés multilingues, avec plusieurs atouts :

- une jeunesse polyvalente, maîtrisant le français et le créole (langues nationales), autant que l'anglais et l'espagnol ;
- seul État francophone de la région Caraïbe, Haïti présente des avantages compétitifs pour les entreprises actives sur les marchés francophones ;
- un précieux foyer pour des opérations de services ou de collaboration avec des partenaires francophones.



## **Raison 4** **Un cadre juridique souple et un environnement d'affaires favorables aux investissements**

### **Argument 1. Le Code des investissements favorise les entreprises**

Le Code des investissements d'Haïti (2002) établit un cadre légal solide favorable à l'investissement, avec :

- l'exonération de l'impôt sur le revenu sur une période maximale de cinq (5) ans ;
- des avantages fiscaux et douaniers sur une période maximale de sept (7) ans, pour les importations d'équipements et de matières premières indispensables à l'implémentation et à l'exploitation des entreprises.

### **Argument 2.- Des infrastructures industrielles modernes**

Haïti assure un cadre d'investissement avec des infrastructures modernes et équipées, dont :

- 12 zones franches industrielles dans les départements de l'Ouest et du Nord-Est;
- trois principaux parcs industriels bien desservis par les ports et aéroports : la Société nationale des parcs industriels (SONAPI) à Port-au-Prince dans l'Ouest, la Compagnie de développement industriel S.A. (CODEVI) et le Parc industriel de Caracol (PIC), tous deux situés dans le Nord-Est.



### **Argument 3. Arbitrage et conciliation**

Haïti garantit à tout investisseur un climat juridique sécurisé et favorable aux affaires à travers plusieurs mécanismes, notamment :

- la Chambre de conciliation et d'arbitrage d'Haïti (CCAH), organisme créé en 2007 ;
- la Convention de New York à laquelle Haïti a adhéré depuis décembre 1983.

Cela traduit l'engagement du pays à reconnaître et à exécuter les sentences arbitrales étrangères de règlement de différends commerciaux.

## Raison 5 Une histoire légendaire, une culture rare et une nature riche

### Argument 1. Le patrimoine historique haïtien, véritable atout pour le tourisme durable

Les monuments historiques d'Haïti, gardiens immuables de son passé glorieux, sont uniques dans la Caraïbe. Ils comprennent :

- la citadelle Henri, le palais Sans Souci et le site des Ramiers (dans le Nord), classés en 1982 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, pour leur valeur universelle exceptionnelle (VUE) ;
- le centre urbain historique de Jacmel, fondé au XVIIe siècle et placé sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il expose un patrimoine culturel diversifié ;
- le centre urbain historique du Cap-Haïtien, classé patrimoine national. Son décor architectural sert de scène privilégiée pour Hollywood. Marvel Studio y a tourné des séquences du film Black Panther 2 : Wakanda Forever ;
- et environ 33 autres forteresses et bâtis historiques, classés patrimoine national, témoins des prouesses héroïques d'Haïti.

Sources : Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) sd : 1-2, 156 ; Arrêté du 23 août 1995.

### Argument 2. Haïti, un creuset pour le développement des industries culturelles et créatives.

Les industries culturelles et créatives prospèrent en Haïti, dans toutes les composantes, notamment :

- les arts et l'artisanat : une peinture de renommée mondiale ; la sculpture ; le travail de la pierre, du bois ou des métaux ; le tissage, la vannerie ; la bijouterie ; la couture, le perlage ;
- un patrimoine culinaire immensément riche, avec *la soupe Joumou*, patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et une variété de mets typiques à chaque région ;
- un univers immatériel dense avec, entre autres, le carnaval, les danses traditionnelles, le *rara*, festivals de musique (jazz, compas et racine), les fêtes patronales et champêtres et le patrimoine religieux ;
- une production littéraire avec des écrivains de renommée internationale : Jacques Roumain, Jacques Stephen Alexis, Jean Price-Mars, René Depestre, Yannick Lahens, Lyonel Trouillot, Frankétienne, Makenzy Orcel, Louis-Philippe Dalembert, Dany Laferrière, membre de l'Académie française, et d'autres.



Sept raisons d'investir en Haïti -6





### Argument 3. Une nature et une biodiversité riches à transformer en destinations touristiques

La nature haïtienne fait partie, avec la Caraïbe, du 3<sup>e</sup> hotspot de la biodiversité et d'endémisme du monde. Elle expose :

- une diversité de plages naturelles sur plus de 1 700 km de côtes, aubaines idéales pour l'industrie de l'hébergement, de la restauration et du tourisme ;
- deux réserves de biosphère reconnues par l'UNESCO. Elles servent de sites de recherche, d'exploration et de développement durable ;
- des sites de montagnes, des parcs naturels, des grottes et des chutes, dont bassin Bleu à Jacmel, bassin Zim dans le Centre du pays, saut Mathurine dans le Sud.

Les expressions culturelles haïtiennes, transcendant les frontières nationales, tissent des liens solides avec les nations voisines. Ce dialogue interculturel fécond favorise l'enrichissement mutuel et contribue à la diversité du patrimoine culturel de la région caraïbéenne.



## Raison 6 Haïti, un accès privilégié aux marchés régionaux et internationaux

### Argument 1. Réduction des droits de douane à l'exportation

Divers accords commerciaux privilégiés, conclus avec les États-Unis, l'Union européenne et l'AEC, réduisent les droits de douane sur les exportations provenant d'Haïti. Parmi ces mécanismes figurent :

- l'initiative « Everything But Arms » de l'Union européenne, lancée en 2001. Elle abolit les droits de douane et les quotas pour toutes les importations de l'Union européenne en provenance d'Haïti ;
- l'Initiative du bassin des Caraïbes (CBI). Elle ouvre l'accès à la CARICOM aux produits en provenance d'Haïti. Lancé en 1983, ce régime n'a pas de date d'expiration. Il est élargi en 2000 par la Loi sur le partenariat commercial avec le bassin des Caraïbes (CBTPA) ;
- l'accès en franchise de droits au marché américain pour la plupart des biens (*Merchandise Processing Fee - MPF*) dans le cadre de la CBI.



Sept raisons d'investir en Haïti -8

### Argument 2. Loi HOPE/HELP : traitement préférentiel exclusif aux exportations haïtiennes vers les États-Unis

Haïti bénéficie d'un dispositif unique : la Loi HOPE (Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act). Adoptée par le Congrès américain en 2006, cette Loi :

- permet l'entrée aux États-Unis de certains produits haïtiens en franchise de droits de douane ;
- accorde à l'industrie haïtienne du textile et de l'habillement des exemptions douanières sur l'exportation ;
- permet l'accès hors taxe au marché américain à environ 1 500 produits, totalisant 5 000 articles éligibles pour le Système généralisé de préférences (SGP).

La Loi HOPE est renouvelée en 2008 sous le nom de HOPE II, puis en 2010 sous le nom de HELP (Haïti Economic Lift Program). Encore en vigueur, elle peut être reconduite après 2025.

Haïti facilite le *nearshoring*, la relocalisation à proximité de grands marchés, notamment l'Amérique du Nord. Le pays satisfait ainsi les besoins en termes logistiques, réglementaires, douaniers et de main d'œuvre.





## **Raison 7** ***Haïti, un marché de choix pour les investissements à impact***

### **Argument 1.- Le pays priorise le marché de l'investissement à impact**

Les investissements à impact, c'est-à-dire socialement et écologiquement responsables, tournent autour des Objectifs de développement durable (ODD). Haïti constitue le terrain idéal pour, notamment :

- l'éradication de la pauvreté (ODD 1) ; la lutte contre la faim (ODD 2) ; la santé et le bien-être des populations et des travailleurs (ODD 3) ;
- l'accès à une éducation de qualité (ODD 4) ; l'égalité entre les sexes (ODD 5) ; le travail décent et la croissance économique (ODD 8) ;
- la promotion de l'innovation et des infrastructures durables (ODD 9) ; la consommation et la production durables (ODD 12) ;
- la promotion de la paix, de la justice et d'institutions efficaces (ODD 16).

Les investissements à impacts ouvrent la voie à une nouvelle ère de croissance mondiale durable et inclusive. Évalué à 715 milliards de dollars en 2022, ce marché vise 1,5 billion de dollars vers 2026. Haïti affiche un taux d'alignement aux ODD de 59% en 2023 (63 cibles alignées sur 107 répertoriées). Le *Plan stratégique de développement d'Haïti* (PSDH) inclut, d'ailleurs, ces Objectifs.

## Argument 2 : Divers mécanismes de soutien aux investissements à impact

Divers mécanismes et fonds financent l'investissement à impact en Haïti. Entre autres :

- des organisations internationales et bilatérales, dont le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'Agence française de développement (AFD) ;
- les fonds dédiés aux investissements à impact qui ciblent Haïti. Ces fonds supportent les entreprises qui génèrent un impact social mesurable, parallèlement aux retours financiers ;
- plusieurs ONG et fondations internationales et locales. Elles offrent des subventions, des prêts à faible taux d'intérêt, ou des garanties de crédit. Elles ciblent des secteurs clés comme l'éducation, la santé et l'énergie renouvelable.



## Soyons partenaires ! Investissez !

Les entreprises et investisseurs intéressés peuvent s'adresser au Centre de facilitations des investissements (CFI). Ce dernier organisera le suivi en conformité avec les règlements et procédures du *Code des investissements* d'Haïti.

Dans sa mission de promotion des investissements en Haïti, le CFI-Invest Haïti :

- fournit des informations au public relatives aux procédures d'investissements et des avantages incitatifs ;
- reçoit, instruit les demandes d'avantages et les transfère aux ministères et organismes concernés pour analyse technique et production de rapports et de recommandations ;
- assure le suivi de ces demandes jusqu'à ce qu'à la décision de la Commission interministérielle des investissements.

Pour en savoir plus sur les opportunités d'investissements, toute entreprise peut contacter le CFI aux coordonnées suivantes :

### **CFI-Invest Haïti**

#2, Impasse Tulipe, ruelle Oscar, propriété Lyles  
Port-au-Prince, Haïti

Tél.: + (509) 2811-7234

Email : [contactinvesthaiti@cfihaiti.com](mailto:contactinvesthaiti@cfihaiti.com)

[www.cfihaiti.com](http://www.cfihaiti.com)



## Sept raisons d'investir en Haïti

Contactez-nous :

**Votre partenaire : CFI-Invest Haïti**  
#2, Impasse Tulipe, ruelle Oscar, propriété Lyles  
Port-au-Prince, Haïti  
Tél.: + (509) 2811-7234  
Email : [contactinvesthaiti@cfihaiti.com](mailto:contactinvesthaiti@cfihaiti.com)  
[www.cfihaiti.com](http://www.cfihaiti.com)



**HAÏTI**  
Une terre, une âme